

CATEZ Guillaume
DI CATO Kyra
GASPAR Anthony
GEVAERTS Daniëlle
KOSTRESKI Manhattan
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
IREST
Master 1 DATT



IREST-MASTER 1- DATT

LES BOUCLES DE LA MARNE COMME ITINERAIRE CULTUREL EUROPEEN

Conflits et usages

PROFESSEURS REFERENTS

S. Guillard

S. Jacquot

Table des matières

| | |
|---|---|
| Introduction | 3 |
| I. Les utilisations des boucles de la Marne | 3 |
| II. Les boucles de la Marne en vue de la préservation de l'environnement | 4 |
| III. Les conflits d'usage | 5 |
| Les zones d'entente entre acteurs | 5 |
| Conclusions du travail | 6 |
| La création d'un Itinéraire Culturel Européen pour favoriser les collaborations | 6 |
| Vers un projet social qui met l'accent sur l'environnement | 7 |

Introduction

Les travaux des premiers groupes portent sur l'histoire et les récits de la Marne, les imaginaires (comment la population voit-elle cette rivière, comment est-elle représentée), et sur les aménagements existants, fondamentalement liés à l'utilisation de la Marne. Le thème que nous avons traité est dans la lignée du groupe 3 : nous nous intéressons aux usages de la Marne (de la rivière même mais aussi de ses bords) et les éventuels conflits qui ont lieu sur cet espace.

Nous sommes partis de la question suivante : « *Quels sont les usages de la Marne, et quels en sont les acteurs ? Existe-t-il des situations conflictuelles ? Quel avenir pour les boucles de la Marne à la suite d'une éventuelle inscription en tant qu'itinéraire Culturel Européen, et quelles implications pour les acteurs ?* » Nous avons fondé notre travail à partir de l'hypothèse suivante : « Les boucles de la Marne attirent de nombreuses personnes pour des raisons de loisirs ou bien des raisons économiques. Il existe des mécanismes de régulation entre acteurs et usagers. Néanmoins, des conflits, surtout sur l'eau, existent ». Grâce à nos entretiens avec les différents acteurs présents sur le territoire nous avons pu comprendre les enjeux présents. En ce qui concerne les données quantitatives, nous nous sommes appuyés sur les enquêtes existantes, menées par les acteurs locaux (notamment l'étude qui a été menée par GMV Conseil à la demande du CDT du Val-de-Marne sur les fréquentations des bords de Marne.)

I. Les utilisations des boucles de la Marne

Nos recherches et entretiens nous ont permis d'identifier différentes utilisations de cette partie de la Marne. Nous nous sommes essentiellement concentrés sur la partie de la boucle entre Maisons-Alfort et Nogent-sur-Marne comme nous le montre la carte suivante :



Source : Géoportail, <http://www.geoportail.gouv.fr>, création le 30 janvier 2015

Nous avons distingué les usages de loisirs et les usages économiques. La Marne accueille plusieurs types de loisirs sur l'eau. Des activités qui existent depuis longtemps, mais aussi des sports nautiques plus récents. Pour citer quelques exemples, nous identifions dans le registre des loisirs sportifs l'aviron ou le canoë-kayak, mais aussi de nouveaux sports comme le ski nautique ou le *stand-up*

paddle, qui commencent à faire leur apparition sur les boucles de la Marne. Ensuite, concernant la navigation de loisir, on peut citer la navigation de plaisance, la navigation douce (sans moteur), les croisières. Dans un autre registre, on peut également citer les utilisations plus sédentaires que sont les péniches à vocation d'habitation et les locations d'anneaux d'amarrage à l'année. Concernant l'usage fait des rivages, on peut distinguer les usagers locaux et les promeneurs (Jogging, vélo, etc.), et l'usage fait par les pêcheurs qui est plus régulier et organisé. Enfin il ne faut pas oublier un usage historique et emblématique : celui des guinguettes. Ces dernières peuvent jouer un rôle important sur l'attractivité du département du Val-de-Marne. Ce sont des activités dites 'traditionnelles', symboliques d'une époque qui semble révolue. C'est un facteur d'attraction pour les touristes, qui très souvent cherchent à trouver des aspects traditionnels ainsi que culturels lorsqu'ils visitent un nouveau lieu. L'entente entre acteurs pourrait notamment renforcer cette attractivité touristique. Pour terminer, un usage qui n'en est pas un : la baignade qui est interdite. Cependant, diverses associations travaillent à ce que la Marne puisse de nouveau accueillir des nageurs.

Ce sont des loisirs principalement exercés par les habitants, les riverains. La plus grande partie des utilisateurs vivent dans les villes frontalières aux boucles de la Marne.

Le port de Bonneuil forme le cœur de l'utilisation économique de la rivière. L'activité commerciale représente un poids très important en termes de richesses économiques produites. Ce poids économique, ainsi que l'espace qu'occupe la navigation commerciale, augmentent la difficulté pour les acteurs de loisirs de s'imposer sur ce territoire. Le contexte économique actuel n'est pas favorable à l'investissement dans les usages de loisirs, il faut donc trouver un moyen de rendre ces derniers viables économiquement, sans entraver la bonne marche de la navigation commerciale.

Les boucles de la Marne accueillent également annuellement un festival qui met en valeur cette partie de la rivière. Il s'agit du Festival de l'Oh, coordonné par Olivier Meier, qui travaille pour le Conseil Général du Val-de-Marne. Le festival permet à la population de se retrouver autour de la rivière et de ses utilisations d'une manière pédagogique, sur la base de la solidarité et de l'enrichissement culturel. Ce festival est une des bases existantes les plus fortes pour le développement d'une activité de loisir attractive sur la Marne.

II. Les boucles de la Marne en vue de la préservation de l'environnement

L'environnement est un enjeu clé pour la majorité des acteurs. Cette problématique est fortement mise en avant par le SAGE et l'association Marne Vive. Leurs objectifs comprennent notamment la réintégration de la baignade dans la Marne, les questions de qualité de l'eau et d'aménagement et re-naturalisation des berges. Ces points ressortent fréquemment dans les discours des acteurs les plus sensibles à la question environnementale. Il est important de noter que, sur les 22 usagers dans la commission locale, aucun ne s'est opposé ouvertement à la baignade. Les activités présentes sur les boucles de la Marne permettent de développer une attractivité territoriale qui, au long terme, joue un rôle important sur le plan touristique. Or, sur un territoire naturel, qui fonctionne comme un écosystème, les enjeux environnementaux, et donc une logique de développement durable ne sont pas une option : la préservation écologique du territoire est la condition d'utilisation, et la condition de développement : on ne peut pas pratiquer de loisir sur une eau polluée, de même qu'un usage qui dégrade l'eau condamne cet usage et les autres à terme. La préservation de l'environnement se fait notamment d'un point de vue réglementaire, via par

exemple la sanctuarisation des îles dans la partie non navigable des boucles : cette sanctuarisation, faite par arrêté, permet de protéger la faune et la flore de ces espaces en interdisant d'y aborder. Il ne faut cependant pas complètement occulter l'aspect limitatif que les règlements en faveur de l'environnement peuvent avoir. Si la finalité est louable, elle peut entraîner des conséquences en termes d'usage, avec par exemple, des investissements en terme de mise aux normes pour les bateaux, etc.

Les acteurs professionnels collaborent déjà avec les habitants et les acteurs institutionnels via le Plan Bleu. Il permet une meilleure cohésion, et donc une meilleure gestion de l'environnement local. Ce projet permet aux communes présentes sur les boucles de la Marne de travailler ensemble sur des projets à visée commune. Nous pouvons parler d'un certain « militantisme local » : les projets des communes et intercommunalités deviennent plus cohérents grâce au Plan Bleu et visent des objectifs locaux. Grâce au Plan Bleu, on favorise un développement cohérent des objectifs économiques, environnementaux, sociaux et touristiques du territoire, au service avant tout d'un territoire local.

III. Les conflits d'usage

On peut distinguer principalement deux grands types de conflits : ceux qui se trouvent entre acteurs, et ceux entre utilisateurs. Pour le premier, on distinguera deux axes : les conflits entre usages économiques et usages de loisirs ou enjeux environnementaux, et les conflits entre les différents usages de loisir.

Malgré le fait que la plupart des acteurs essaient de travailler ensemble, via le biais du Plan Bleu par exemple, il existe quand même des conflits entre eux, surtout entre acteurs dont les activités sont de nature même à les opposer. L'exemple des conflits entre navigation de loisirs et navigation commerciale en est la preuve : la navigation commerciale étant prioritaire et en augmentation, il est difficile pour les croisiéristes en provenance de Paris de franchir l'écluse de Saint-Maurice sans subir de long délai d'attente. Autre exemple, celui des conflits entre les acteurs économiques et commerciaux : le batillage des navires marchands de tonnage élevé dégrade progressivement les berges naturelles.

Le deuxième groupe se distingue par des conflits entre les différents usages de loisirs. Ces conflits sont souvent liés à un non respect de réglementation, à des usages contradictoires de la ressource ou de l'espace ou bien liés à des nuisances. La pratique du ski nautique par exemple, représente un conflit entre acteurs mais aussi entre utilisateurs. Cela est surtout dû à un non respect de la réglementation. Cette pratique engendre des conflits avec, par exemple, les loisirs sur l'eau comme l'aviron et le canoë-kayak. D'autres conflits présents sur ce territoire sont notamment ceux entre utilisateurs qui ne respectent pas la législation, comme des pratiquants de VVT qui utilisent les « chemins de pêcheur », c'est-à-dire les chemins bordant les rivages et qui sont interdits aux vélos. D'anciens loisirs, comme les guinguettes, posent également aujourd'hui des problèmes au niveau de la nuisance sonore pour certains citadins, surtout pour les riverains qui vivent à proximité des guinguettes.

Les zones d'entente entre acteurs

Cependant, il serait réducteur de réduire les rapports entre acteurs et utilisateurs à des conflits. On relève également de nombreuses situations d'entente qu'il est important de souligner.

De manière générale, il y a une entente plutôt positive entre les acteurs. Peu de conflits non-résolus sont présents. Suite à nos analyses et observations, nous pouvons déduire qu'une grande majorité des acteurs ont un objectif commun qui repose sur la qualité et l'attractivité environnementale du territoire. Nous pouvons même dire que l'approche environnementale est le point fédérateur entre les acteurs présents sur les bords de la Marne. Une autre valeur importante à mentionner et qui ressort souvent dans les discours des acteurs est le social. C'est-à-dire que les acteurs songent à ce que les activités soient toutes accessibles à tout le monde, des exemples concrets sont le Festival de l'Oh et l'association Au Fil de l'Eau.

Les différents groupements d'acteurs existants (Festival de l'Oh, le SAGE, le Plan Bleu) sont autant d'outils permettant aux acteurs de nouer des relations entre eux. Cependant, les initiatives d'associations de moyens ou d'activités en dehors du festival de l'Oh restent rares. Il faut rappeler que chacun de ces groupements se fait autour d'une thématique précise, dont les valeurs sont essentiellement la solidarité et l'environnement. La question de l'attractivité du territoire n'est pas un sujet dont les acteurs se sont emparés. Il faut aussi souligner que ces différentes institutions ne réunissent pas tous les acteurs (notamment économiques), ou les usagers privés non représentés par des institutions : leur absence ne facilite pas le processus de règlement des conflits.

Conclusions du travail

Dans ce travail, nous avons mis en avant les atouts du territoire en termes d'utilisations et de cohésion d'acteur. Nous en avons distingué plusieurs, présents dans différentes catégories. Deux valeurs nous ont paru particulièrement importantes.

Dans un premier temps, la valeur sociale : On retrouve cet aspect très important dans la capacité de mobilisation et de coordination des acteurs entre eux autour de projets et d'enjeux communs. Cette dimension solidaire se retrouve également dans l'organisation du festival de l'Oh, dont l'essence même est de réunir la population sans distinction de classes autour du fleuve. La rivière permet de réunir la population, c'est un lieu de divertissement mais d'un divertissement considéré solidaire ainsi que social.

L'aspect environnemental est également favorisé par plusieurs acteurs et associations et mis en avant dans plusieurs projets. Notre hypothèse est apparue vraie. Il est vrai qu'il existe des conflits sur ce territoire mais ils ne sont pas insolubles. La capacité des acteurs à se mettre en mouvement autour de projets communs est remarquable, c'est une véritable compétence qui s'est créée, qui peut, et qui doit être utilisée au service d'autres objectifs.

La création d'un Itinéraire Culturel Européen pour favoriser les collaborations

Nos entretiens avec les divers acteurs nous ont permis de comprendre les intérêts de la création d'un Itinéraire Culturel Européen pour le département du Val-de-Marne. Malgré les structures qui sont déjà présentes sur ce territoire, beaucoup d'acteurs ne travaillent pas ensemble, même s'ils sont présents dans un même département. Surtout, ils n'envisagent pas de mettre en commun leurs compétences autour d'une proposition d'activité commune.

Plusieurs acteurs, dont Sébastien Corre de l'association au Fil de l'Eau, voient la création d'un ICE comme une manière de promouvoir cette collaboration entre eux. Même si ces acteurs disposent déjà du Plan Bleu, selon eux, l'ICE permet encore mieux de réaliser ce souhait. De plus, il permettra un partage d'informations. Les acteurs pourront ainsi mieux comprendre certains enjeux présents sur cette partie de la Marne. Cette réunion des compétences permettra ensuite d'améliorer la notoriété du territoire. Ainsi, l'attractivité touristique du territoire augmentera et les activités présentes accueilleront plus de visiteurs, ce qui aura des retombées positives en termes d'économie.

L'Itinéraire Culturel Européen devrait mettre l'accent sur les enjeux environnementaux et sociaux, qui sont des valeurs très importantes pour ce territoire. Plusieurs acteurs comme par exemple Olivier Meier du Festival de l'Oh nous ont fait part de l'importance du rôle social que joue la rivière. Il permet de réunir la population autour d'un projet spécifique, ici l'eau. Un rôle pédagogique est à promouvoir pour que la population puisse comprendre le rôle de la rivière et puisse s'instruire sur les valeurs du développement durable.

Les attentes des acteurs locaux, vis-à-vis de ce projet, sont toutes fondées sur un partage de connaissances en termes de développement du territoire, ainsi que d'une amélioration de la notoriété des activités et de l'espace. La mise en œuvre d'une politique commune favorisera la mise en avant des valeurs du développement durable. Une prise de conscience des utilisateurs et des acteurs est nécessaire pour protéger ce territoire fragile afin de souligner le cadre exceptionnel des boucles de la Marne.

Vers un projet social qui met l'accent sur l'environnement

Dans une deuxième phase de ce projet, il est intéressant pour notre groupe d'approfondir notre étude sur l'aspect social et environnemental, qui est largement mis en évidence dans le discours des acteurs. En termes d'utilisations et conflits (le thème de notre travail) nous pourrions intégrer ces deux enjeux.

Dans un premier temps il serait intéressant d'approfondir sur les projets déjà existants, pour comprendre exactement sur quels projets les acteurs sont susceptibles de travailler, sur quelles thématiques. Ensuite, nous pourrions nous inspirer d'autres projets déjà existants qui favorisent les valeurs sociales et environnementales autour d'une rivière, des projets en France ou bien à l'étranger. Enfin, nous pourrions réfléchir à un projet pour ce territoire même.

Pour la phase de proposition, nous pourrions élaborer la création d'un projet qui réunit les acteurs autour d'un objectif social, qui intègre la population, pour promouvoir la biodiversité. Il nous paraît primordial que le projet soit inscrit dans des valeurs de développement durable et des valeurs de solidarité. Après avoir rencontré ces acteurs, il est devenu clair que la Marne est un territoire qui souhaite intégrer la population dans les projets mis en place. Ces projets sont en général gratuits, ou contre une rémunération minimale (Le Festival de l'Oh mais aussi le Passeur des Rives de l'association Au Fil de l'Eau). Puisque l'environnement est important pour tous les acteurs, notre proposition devrait donc prendre en compte ce facteur de façon principale. L'idée serait notamment de créer des activités qui pourraient attirer des populations touristiques et donc valoriser d'autant plus la Marne et ses pratiques. En valorisant de façon prioritaire l'eau et ses usages nous pouvons engendrer une attractivité du territoire face aux touristes. Aujourd'hui le tourisme durable ou « environnemental » est très en vogue. Un territoire qui met donc en avant et qui valorise ses aspects environnementaux (dans le cas de la Marne ; l'eau) est un territoire qui peut représenter une attractivité importante.

Il faut que nous réfléchissions à un projet qui valorise les utilisations touristiques, et qui mobilisent d'une façon prioritaire l'eau (par exemple des projets autour de la baignade, mais aussi d'autres pratiques sportives). Le projet final inclura les valeurs environnementales et sociales, comme il est paru comme des éléments importants pour les acteurs locaux.

La réalité actuelle des boucles de la Marne est aussi celle qui est vécue au quotidien par ceux qui la font vivre actuellement : les imaginaires, traditions, et loisirs qui ont fait l'histoire de ce territoire sont, bien sûr, important. Mais ce sont les acteurs actuels qui seront porteur de tout projet : c'est donc en tenant compte de leurs difficultés, de leurs enjeux, et de leurs volontés que peut se développer un projet commun. Ne pas prendre en compte cette donnée essentielle risquerait de tuer dans l'œuf toute initiative.